



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PIIA

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le 2 décembre 2020 à 19 h 30, par visioconférence.

Le Conseil devra statuer sur la demande de PIIA suivante :

Demande no : 2020-09

Adresse : 37, de l'Union

Zonage : Hc-1

Lot : 3 406 620

Cette demande consiste à :

- Procéder à des travaux de rénovation sur un bâtiment principal situé dans la zone Hc-1, situé dans le noyau villageois. Les travaux consistent à ajouter des garde-corps à la galerie située sur la façade du bâtiment.

Ce PIIA concerne :

La section 1, partie II du règlement 2011-11-013 sur les PIIA

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 2 décembre 2020 à 16h à l'adresse électronique suivante : info@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 16 novembre 2020.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Riopelle, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidante à Saint-Lambert certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 16 novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 novembre 2020.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

